



**Ardon Randonnée remercie tous
ses partenaires pour la 12^{ème} édition**

Salon TIFEL Coiffure

Sandillon
02 38 41 10 89

Cherelle Boucherie

Charcuterie
La Ferté Saint-Aubin
02 38 76 52 66

Bijouterie Clémentine

La Ferté Saint-Aubin
02 38 76 69 61

**Panier Sympa de
Sonia et Sébastien**

Yvoy le Marron
02 54 88 53 37

La Cave Solognote

La Ferté Saint-Aubin
02 38 61 73 90

Les municipalités de

Romorantin-Lanthenay

Yvoy le Marron

Millançay

Ardon

Neung sur Beuvron

La Ferté Saint-Aubin



ARDON (45)

12ème Trans'Sologne

2 Juin 2019

Ouvert à tous
Allure libre
En ligne
80% de chemins
Pas de classement

Inscription obligatoire avant le 24 mai 2019

63 km : Romorantin-Ardon
43 km : Neung sur Beuvron-Ardon
25 km : Yvoy le Marron-Ardon

Renseignements et inscriptions :

Ardon Randonnée
49, route d'Olivet
45160 ARDON
06 18 24 00 47
02 38 45 88 18
O.T. : 02 38 64 67 93
christian.despiemes@neuf.fr
ardon.randonnée@free.fr
ardonrando.free.fr

DECATHLON ORLÉANS

FFRandonnée
Association affiliée

Crédit Mutuel

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement

Organisateur : la Trans'Sologne est organisée par Ardon Randonnée, association de randonnée pédestre, affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (N°00253)

Parcours : 3 parcours en ligne :
63 km entre Romorantin et Ardon
43 km entre Neung sur Beuvron et Ardon
25 km entre Yvoy le Marron et Ardon

Les arrivées de tous les circuits se feront au gymnase d'Ardon

Les parcours se font à allure libre au cours de la journée. Pas de classement

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler les parcours en cas de force majeure

Assurance : Un contrat de responsabilité civile a été souscrit, via la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Les licenciés de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs, en cas de dommages et séquelles durant l'épreuve et après l'épreuve. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets perdus ou dérobés pendant la manifestation

Réglementation : Les participants doivent impérativement respecter le code de la route ainsi que les arrêtés municipaux en vigueur.

Contrôle et Ravitaillement : Des points de contrôle et de ravitaillements seront prévus tout le long du parcours (tous les 8 km environ). Les participants devront obligatoirement présenter à chaque point la carte de route qui leur sera remise au départ.

*Des poubelles seront à votre disposition à chaque ravitaillement. La randonnée est une activité nature, Merci de ne pas jeter vos papiers et gobelets par terre. **Fermeture du poste de contrôle de Beauséjour à 16h 30. merci de respecter***

Abandon : Les participants qui abandonneront devront, dans la mesure du possible, se rendre au point de contrôle suivant. Ils remettront leur carte de route aux organisateurs, et seront rapatriés vers Ardon. Ne quittez jamais la manifestation sans avoir prévenu les organisateurs. Les organisateurs fermeront les circuits.

Inscription :

10 € pour Romorantin Ardon	6 € pour le transport
8 € pour Neung sur Beuvron Ardon	6 € pour le transport
6 € pour Yvoy le Marron Ardon	5 € pour le transport

Majoration de 1€ pour les non licenciés de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

L'inscription des mineurs ne se fera que sur accord de leur représentant légal. Ils devront être accompagnés d'un adulte responsable tout le long du parcours.

Règlement des inscriptions uniquement par chèque à l'ordre de « Ardon Randonnée » avant le 24.05.2019
Aucune inscription ne se fera sans règlement joint.

L'inscription donne droit au transport de Ardon vers le lieu de départ, aux ravitaillements et à l'assistance des organisateurs. Chaque participant recevra également un souvenir de la manifestation.

Aucun remboursement en cas de non-participation, l'inscription restera acquise à l'organisation

Toute personne non inscrite sera considérée comme étrangère à la manifestation et ne pourra prétendre aux services mis en place par les organisateurs. Les accompagnateurs à vélo ne sont pas autorisés.

Horaire et déplacement : Les transports ne seront assurés par l'organisation que de Ardon vers le lieu de départ du parcours.

Aucun participant ne sera ramené vers le lieu de départ à l'issue de la manifestation

Départ des cars à 5h00 pour le 63km, à 7h00 pour le 43km à 8h 40 pour le 25km. Le départ des cars se fera du gymnase d'Ardon. Attention les cars partiront à l'heure.

Les retardataires seront considérés comme non partant et ne pourront être conduits vers les lieux de départ par l'organisation

Couverture médiatique : De part son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images et photos sur lesquelles il pourra apparaître, ceci dans le cadre de reportages de promotion de l'épreuve.

Animaux Domestiques : Les animaux domestiques seront interdits lors de la manifestation.

Acceptation du règlement : Tout participant à la Trans'Sologne déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte l'intégralité de ses clauses

Bulletin d'inscription Individuel

Ce bulletin peut être photocopié. A remplir de façon lisible et à retourner avec votre règlement

(Chèque à l'ordre de « Ardon randonnée ») à :

Ardon Randonnée
49 Route d'Olivet
45160 Ardon

Avant le 24 mai 2019 obligatoirement

Je soussigné (écrire en lettre capitale – cocher les cases utiles)

Nom : _____

Prénom : _____ Sexe

M	F
---	---

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Mail et/ou tél: _____

Club : _____

N° licence : _____ (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

Inscription (Randonnée – Ravitaillements – souvenir) :

	Licenciés FFRP	Non licenciés FFRP	Transport
☐ 63 km – Romorantin – Ardon	10€	11€	6€
☐ 43 km – Neung sur Beuvron -Ardon	8€	9€	6€
☐ 25 km – Yvoy le Marron - Ardon	6€	7€	5€

Total : _____

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter et j'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire
(représentant légal pour les mineurs) : _____